

**CCAS DE LE PONT-DE-BEAUVOISIN (SAVOIE)**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 02 AOUT 2022**

**Présents** M. Christian BERTHOLLIER, M. Gérard GOZE, Mme Monique SANVIDO, Mme Geneviève VILLETON, Mme Marie-Thérèse BELLINA et Mme Ghislaine THIERY

**Absents excusés** : Mme Catherine FERRARI, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Isabelle LEBIHAN, M. Denis RIVET et Mme Sandrine RIVET

**Pouvoirs** : Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN à Mme Monique SANVIDO et M. Denis RIVET à M. Christian BERTHOLLIER

**Approbation du procès-verbal de la réunion précédente** : Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

Madame Monique SANVIDO a été désignée secrétaire de séance.

**0072022 – FRAIS D'OBSEQUES**

Madame LACROIX PADOLSKY Cindy domiciliée sur notre commune se retrouve dans l'impossibilité de faire face au paiement total des frais d'obsèques de sa mère décédée le 22 mai 2022 à Lyon 4<sup>ème</sup>.

La totalité des frais d'obsèques s'élève à la somme de 2 250.00 €.

Madame LACROIX PADOLSKY Cindy a pu honorer une partie de la facture pour un montant de 1 145.00 €.

Le solde restant à payer est de 1 105.00 €.

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- De procéder au paiement du solde de la facture directement aux Pompes Funèbres Baldini soit 1 105.00 €,
- D'octroyer à Madame LACROIX PADOLSKY une aide financière d'un montant de 555.00 €,
- De demander à Madame LACROIX PADOLSKY de procéder au remboursement de la somme de 550.00 € avancée par le CCAS. Elle pourra demander à Madame la Trésorière un échéancier.

**Débat :**

**Votes**

***Pour : 8***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

**0082022 – BUDGET 2022 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits inscrits au Budget Primitif 2022 afin de :

- 1°) Augmenter les crédits au chapitre 67 (compte 6718) en section de Fonctionnement
- 2°) Augmenter les crédits au chapitre 77 (compte 7718) en section de Fonctionnement

Il est donc proposé à l'Assemblée d'approuver la décision modificative ci-dessous :

<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+1 105.00 €	
77	7718	Produits exceptionnels		+ 550.00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>+ 1 105.00 €</b>	<b>+550.00 €</b>

**Débat :**

**Votes :**                      ***Pour : 8***                      ***Contre : 0***                      ***Abstention : 0***

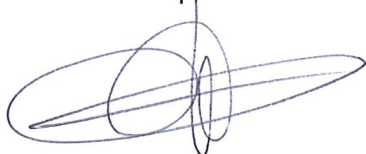
**Questions et informations diverses :**

**REPAS DES AINES**

- La période COVID n'étant plus celle connue jusqu'à présent, il est décidé de ne pas renouveler les paniers garnis et présents aux résidents, et maintenir uniquement le moment de convivialité autour d'un repas.
- Composition du repas retenue : ENTREE « POISSON »/ PLAT « VIANDE » et DESSERT
- Devis seront demandés à :
  - ➔ Repas : Traiteurs d'Aoste et de St Genix sur Guiers pour un montant approximatif de 16 € par personne
  - ➔ Dessert : 3 mignardises – Eclat de blé de Pont de Beauvoisin
  - ➔ Pain : miches – Naturea
  - ➔ Fromage : Cloche Gourmande
  - ➔ Boisson : Billon
- Musique : Le même que celui prévu l'an dernier car date reportée pour ne pas payer pour rien.
- Nappes : Acheter l'an dernier avec la déco

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la levée de la séance à 10h30

Le secrétaire de séance,  
Monique SANVIDO



Monsieur le Président,  
Christian BERTHOLLIER

